



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

Maison d'Arrêt d'ALBI

FAUDRA-T-IL UN INCIDENT GRAVE POUR RÉAGIR ?

Ce week-end, à la maison d'arrêt d'Albi, les décisions d'une gradée de roulement ont exposé les surveillants à des risques évitables : palpations systématiques lors des départs en promenade, fouille de cellule un dimanche matin et tensions grandissantes avec la population pénale.

Un comble alors que les consignes nationales, relayées à la suite des alertes du ministère de la Justice, appelaient précisément à une vigilance renforcée face aux risques de mouvements collectifs et d'incidents. Malgré un surveillant absent et non remplacé, et les risques signalés à l'encadrement, ces pratiques ont été maintenues dimanche après-midi.

Avec environ 210 détenus et cinq surveillants d'étage au mieux le week-end, est-il raisonnable de multiplier les tensions sans possibilité de renfort immédiat ?

L'AUTORITÉ SE MESURE À LA PERTINENCE DES DÉCISIONS, PAS À LEUR FERMETÉ !

« À vouloir imposer l'autorité à tout prix, on en fait payer le prix à ceux qui appliquent les ordres. »

LE SPS-CEA DÉNONCE FERMEMENT CES PRATIQUES !

Nous exigeons de la direction des consignes claires, communes et adaptées aux effectifs réellement présents, particulièrement les week-ends et jours fériés.

LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS NE DOIT JAMAIS PASSER APRÈS UNE DÉMONSTRATION D'AUTORITÉ !

Le bureau local du SPS-CEA , le 25 octobre 2026